

# Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

## Editorial

par Philippe Jouin,  
Maire de Soliers

## À l'agenda

Bonjour à Vous tous

**11 juin /**  
Permanence Mairie

Nous venons de vivre notre première journée Éco-Solarienne.

**12 juin /**  
1<sup>er</sup> tour des élections législatives

Grâce à Vous et à l'ensemble des services et partenaires ce nouveau rendez-vous fut un succès ! Le nouvel aménagement du Bois de l'An 2000 y est aussi pour beaucoup, une grande aire dégagée et cependant intime et sécurisée car située au centre du bois, un nouveau city stade qui fait le bonheur de nos petits sportifs, ainsi qu'un bâtiment municipal apte à recevoir les organisations et des sanitaires dignes de ce nom... quand ils ne sont pas saccagés...

**18 juin /**  
Lecture d'histoires •  
Bibliothèque

**19 juin /**  
2<sup>ème</sup> tour des élections législatives

Nous nous y retrouverons donc encore ce mois-ci pour y fêter enfin le retour de notre Saint Jean ! Du 24 au 26 juin, nous vous proposerons, après deux années de disette, un week-end complet de jeux et d'animations proposés par vos associations et nos services, de spectacles et de concerts ! Vous découvrirez en page intérieure le programme complet de cet événement.

**22 & 25 juin /**  
Braderie livres et documents •  
Bibliothèque

**23 juin /**  
Permanence Mutuelle

**24-25 & 26 juin /**  
Fête de la Saint Jean

Notre Président de la République a choisi sa Première ministre, et constitué avec elle notre nouveau Gouvernement. Ce mois-ci nous élirons les Députés qui constitueront l'Assemblée nationale pour les cinq années à venir. Avec pour nous Solariens, rien de moins que la cheffe de ce Gouvernement comme candidate dans notre circonscription, face à dix autres prétendants.

**1<sup>er</sup> et 2 juillet /**  
Porte ouverte au Local Jeunes

**2 juillet /**  
Atelier du samedi •  
Bibliothèque

Votre Conseil municipal vient de contractualiser avec l'État le nouveau dispositif de Cantine à 1 euro ! Dès la rentrée prochaine, les tarifs de cantine scolaire seront ainsi modulés selon les ressources des parents, sur la base du quotient familial. Nous proposerons alors trois tranches tarifaires comme nous l'avions déjà mis en place pour les tarifs du centre de jeunesse. Les personnes aux revenus les plus élevés continueront ainsi à payer la cantine au prix actuel, mais pour ceux des deux autres tranches, celle des revenus moyens et celle des revenus les plus bas, les repas ne seront plus facturés qu'un euro maximum !

## Soliers Infos

**Bulletin mensuel  
d'informations de la commune**

**Directeur de la publication /**  
Philippe Jouin

**Responsable de la publication /**  
Patrice Breillat

**Coordination /**  
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

**Contacts /**

Mairie : 02 31 15 68 68

Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

**Réalisation - Impression /**

Mairie de Soliers

[www.soliers.fr](http://www.soliers.fr)

Nous nous sommes évidemment associés à l'État pour ce nouveau dispositif qui vise à favoriser notablement le pouvoir d'achat des Solariens. Cette convention nous engage pour une durée de trois ans. Nous espérons bien entendu qu'elle perdurera. Il est cependant à noter que cette nouvelle tarification sociale ne s'applique qu'aux repas de cantine scolaire et non pas aux repas pris au Centre les mercredis ou pendant les vacances...

Quant à moi, je vous retrouverai avec grand plaisir le dimanche 26 juin à la Fête de la Saint Jean pour le verre de l'Amitié offert par votre Conseil municipal.

Bien cordialement,

### Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 11 Mai 2022

#### Autoriser la signature de la convention de partenariat - Séjour RAID AVENTURE

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du projet de convention, décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec les communes participant au projet « Raid Aventure » de 2022 et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

#### Autoriser la signature de la convention avec la CU Caen la mer relative à la taxe d'aménagement

Le conseil municipal après avoir pris note du projet de convention, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention avec la communauté urbaine de Caen la mer permettant le reversement d'une partie de la Taxe d'Aménagement.

#### Vote des tarifs du centre de loisirs et mercredis pour l'année scolaire 2022-2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs proposés comme suit :

REGIME GENERAL	SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR	
	de 0€ à 620€		de 621€ à 1 249€		> 1 250€			
<i>Journée sans repas</i>	7,48 €	8,97 €	8,91 €	10,70 €	10,35 €	12,42 €		
<i>Journée + repas</i>	11,40 €	13,68 €	12,84 €	15,41 €	14,27 €	17,13 €		
<i>1/2 journée sans repas</i>	4,56 €	5,48 €	5,62 €	6,75 €	6,69 €	8,02 €		
<i>1/2 journée + repas</i>	8,49 €	10,19 €	9,55 €	11,46 €	10,61 €	12,73 €		

	Soliers	Exterieur
Cotisation annuelle par famille	10,00 €	12,00 €
Majoration inscription tardive	5,00 €	10,00 €

#### Vote des tarifs du Local Jeunes pour l'année scolaire 2022-2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs proposés comme suit :

REGIME GENERAL	SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR	
	de 0€ à 620€		de 621€ à 1 249€		> 1 250€			
<i>1/2 journée sans repas</i>	2,12 €	2,55 €	3,18 €	3,82 €	4,24 €	5,09 €		
<i>1/2 journée avec repas</i>	6,04 €	7,25 €	7,11 €	8,53 €	8,17 €	9,80 €		

	Soliers	Exterieur
Cotisation annuelle par famille	10,00€	12,00€
Tarifs des activités	50%	50% si convention sinon 100%

#### Tarif cantine scolaire 2022-2023

Le maire

- propose comme chaque année à l'assemblée délibérante, de déterminer les tarifs de la cantine
- informe qu'il existe un dispositif nommé tarification sociale des cantines ou « cantine à 1€ » et précise qu'il s'agit d'une tarification progressive modulant le coût de la cantine scolaire pour l'usager par différentes tranches de prix calculées sur la base du quotient familial-précise que l'Etat s'est engagé à accompagner les territoires ruraux en versant 3€ pour chaque repas facturé 1€ ou moins aux familles et que pour mettre en place ces tarifications, il est nécessaire de fixer par délibération cette tarification sociale en proposant 3 tranches de tarification selon le quotient familial

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du coût de revient d'un repas ; soit 9.21€ sur la base des dépenses et des recettes de 2021, des propositions de tarification selon chaque quotient familial, de l'importance de communiquer aux familles sur ce dispositif, décide d'autoriser le maire à mettre en place la tarification sociale des cantines pour une durée de 3 ans et à signer la convention pour la même durée (3 ans) et approuve la tarification comme suit pour les écoliers solariens et extérieurs sous condition pour ces derniers que la commune d'origine participe financièrement au reste à charge des familles

SOLIERS			EXTERIEURS
de 0€ à 620€	de 621€ à 1 249€	> 1 250€	Si aucune participation communale
0,95 €	1,00 €	3,95 €	7,65 €

#### Vote des tarifs de la restauration scolaire

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de la restauration scolaire pour les enseignants, le personnel communal et de la majoration en cas de non-inscription pour l'année 2022-2023 comme suit :

Repas instituteur	5,93€
Personnel mairie	3,95 €
Solariens non inscrits	3,35 € en plus
Extérieurs non inscrits	3,35€ en plus

### Vote des tarifs des camps été 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs proposés dans le tableau présenté :

SOLIERS			EXTERIEURS		
0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€	0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€

CAMP NATURE	4-6 ans	6 places	Régime Général*	131,60 €	150,40 €	169,20 €	157,92 €	180,48 €	203,04 €
3 jours / 2 nuits			Autres Régimes	143,15 €	163,60 €	184,05 €	171,78 €	196,32 €	220,86 €
CAMP FERME	6-8 ans	14 places	Régime Général*	138,45 €	158,23 €	178,01 €	166,14 €	189,87 €	213,61 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	157,70 €	180,23 €	202,76 €	189,24 €	216,27 €	243,31 €
CAMP MER	8-11 ans	14 places	Régime Général*	160,70 €	183,66 €	206,61 €	192,84 €	220,39 €	247,94 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	179,95 €	205,66 €	231,36 €	215,94 €	246,79 €	277,64 €
ILE D'OLERON	11-14 ans	16 places	Régime Général*	205,80 €	235,20 €	264,60 €	246,96 €	282,24 €	317,52 €
6 jours / 5 nuits			Autres Régimes	228,90 €	261,60 €	294,30 €	274,68 €	313,92 €	353,16 €
RAID AVENTURE	14-17 ans	9 places	Régime Général*	131,02 €	149,73 €	168,45 €	157,22 €	179,68 €	202,14 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	150,27 €	171,73 €	193,20 €	180,32 €	206,08 €	231,84 €

### Vote des tarifs des services périscolaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs péri-scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 comme indiqués dans les tableaux présentés.

	SOLIERS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
<b>1 enfant</b>	0,95 €	1,89 €	2,45 €	1,00 €	2,02 €	2,57 €	1,06 €	2,12 €	2,68 €
<b>2 enfants</b>	0,95 €	1,67 €	2,23 €	1,00 €	1,78 €	2,34 €	1,06 €	1,89 €	2,45 €
<b>3 enfants</b>	0,95 €	1,45 €	2,02 €	1,00 €	1,57 €	2,12 €	1,06 €	1,67 €	2,23 €

	EXTERIEURS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
<b>1 enfant</b>	1,14 €	2,27 €	2,94 €	1,20 €	2,42 €	3,08 €	1,27 €	2,54 €	3,22 €
<b>2 enfants</b>	1,14 €	2,00 €	2,68 €	1,20 €	2,14 €	2,81 €	1,27 €	2,27 €	2,94 €
<b>3 enfants</b>	1,14 €	1,74 €	2,42 €	1,20 €	1,88 €	2,54 €	1,27 €	2,00 €	2,68 €

### Désignation d'un référent signalement

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner Mme LENTENGNE Séverine, en tant que référent signalement de la commune ; l'objectif étant de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

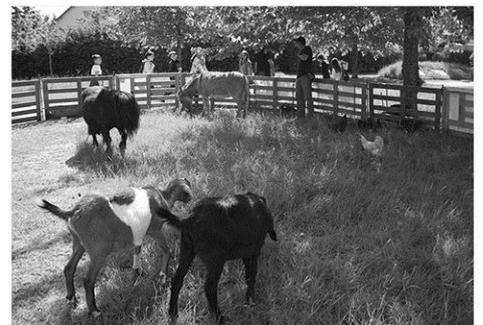
1<sup>ère</sup> Journée « Eco-Solarienne »

# La cause environnementale au cœur du Bois



**« L'environnement, c'est d'abord l'affaire de tous ! ». Samedi 14 Mai au Bois de l'An 2000, les élus de Soliers étaient fiers de rassembler pour la première fois de nombreux habitants autour d'ateliers, de spectacles et autres actions éco-citoyennes dans un cadre magnifique. Imaginée par la commission « Événementiel » en partenariat avec son EVS, « L'Espace Citoyen » et le Conseil Municipal Jeunes, cette journée spécialement dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable proposait un large programme autour de nombreuses animations pour petits et grands.**

**P**our le lancement de l'évènement, rendez-vous était donné dès 8h45 aux habitants volontaires Place de la Mairie pour une collecte de déchets organisée dans les rues et les chemins ruraux de la commune. En 2 heures seulement, une trentaine de personnes ont ainsi participé au nettoyage en collectant plus de 3000 mégots de cigarettes et 13kg500 - l'équivalent de 5 sacs poubelle - de déchets en tout genre... A partir de 11h une distribution



gratuite de compost était proposée aux personnes désireuses d'enrichir le sol de leur jardin.

A 11h 30, l'introduction du discours de M. Philippe Jouin, Maire de Soliers en disait long sur la volonté communale de mettre en place cette journée dédiée à la protection de l'environnement.

**« L'environnement, les espèces animales et végétales et le patrimoine culturel constituent une richesse commune**



# Infos municipales

qu'il convient de protéger pour les générations futures. Sa préservation est un enjeu mondial dont la responsabilité revient à chacun d'entre nous par des gestes simples du quotidien. » explique-t-il.

Il poursuit : « Au travers de nombreuses actions, la commune de Soliers s'est impliquée depuis plusieurs années dans le développement durable. Parmi ces actions : les journées de collecte de déchets organisées par le CMJ et l'Espace Citoyen, le maillage des pistes cyclables dans le centre bourg, l'aide à l'acquisition de vélo électrique, la rénovation énergétique de tous les bâtiments publics, la mise à disposition de conteneurs pour favoriser le recyclage des déchets, la gestion différenciée des espaces publics pour préserver la biodiversité sans oublier la conception des repas aux écoles basés sur des circuits courts et des produits bio ».



À l'issue du discours du Maire, et pour marquer le lancement de cette 1<sup>ère</sup> édition de la journée « Eco-Solarienne », un arbre impérial dit « Paulownia » a été planté symboliquement. Cet arbre aux qualités exceptionnelles et adaptées au développement durable absorbe 10 fois plus de CO<sub>2</sub> que n'importe quel autre arbre et produit 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique. Un verre de l'amitié était ensuite servi à l'ensemble des convives.



Syvedac, Zorro Mégot, Coop 5 pour Cent, Horizons Naviguer et Partager, ou encore Véloisol'.

**« Cette journée gratuite et ouverte à tout public dans cet espace naturel du Bois de l'an 2000 était animée par une dizaine d'associations et organismes qui ont partagé leur savoir et leur passion au travers de spectacles, d'animations et d'ateliers de conception. Je remercie ici vivement tous nos partenaires, l'Espace Citoyen et le personnel communal pour leur implication dans la réalisation de ce très bel événement ».** conclut

M. Philippe Le Rolland, Maire Adjoint en charge de l'événement, référent de Soliers et membre de la commission biodiversité et environnement de Caen la mer.



Chacun était ensuite invité à prendre place autour de la scène de M. Charly pour assister à un excellent spectacle en plein air au titre très prometteur « L'incroyable musée de la dynastie Poubelle »...

En début d'après-midi, les animations prenaient place à l'ouverture des nombreux stands et ateliers proposés par tous les partenaires associatifs de l'événement, Bande de Sauvages,

**Rendez-vous est dorénavant et déjà donné aux habitants pour l'année prochaine !**



# Fête de la St-Jean <sup>44<sup>e</sup></sup>

3 jours de fête au Bois de l'An 2000

- BAL DE LA ST-JEAN • Stands des Associations Solariennes & Démonstrations • Restauration • Manège • SPECTACLE COMPAGNIE DIDIER TAFFLÉ
- FEU D'ARTIFICE • Animations, Jeux & Défis • SPECTACLES de fauconnerie & de danse • CONCERTS > COMPOSITE > MUSIQUE EN PLAINE > ROBERT LENOIR & FRIENDS > U2 PROJECT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DU WEEK-END DISPONIBLE  
CHEZ LES COMMERÇANTS DE SOLIERS

U2 • PROJECT  
French TRIBUTE

Robert LENOIR  
& Friends  
Blues, Soul  
& Rock'n Roll

Musique en Plaine  
Ecole de musique

MEP  
municipales-plaines.fr

COMPOSITE  
Disco Funk

Didier TAFFLÉ  
Boulevard des Tubes

LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SOLARIENNES, VOUS INVITE À VENIR FÊTER LA SAINT-JEAN

Ven. 24 • Sam. 25 • Dim. 26 Juin 2022

# 3 jours de fête au Bois de l'An 2000

Attention, nouveau lieu, nouveau programme...

## VENDREDI 24 JUIN

MUSIQUE

DE 21H À MINUIT > BAL DE LA SAINT-JEAN

## SAMEDI 25 JUIN

14H30 > OUVERTURE DE LA FÊTE

LES ASSOCIATIONS SOLARIENNES PRÉSENTES  
SERONT HEUREUSES DE VOUS ACCUEILLIR SUR LEURS  
STANDS TOUT AU LONG DU WEEK-END

ASSOCIATION

15H15 > DÉMONSTRATION DE KICK BOXING

ANIMATION

DE 15H30 À 17H30 >  
JEUX ORGANISÉS PAR LES  
ANIMATEURS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION

15H50 > DANSES TAHITIENNES ENFANTS  
ET DÉMONSTRATION DE PARÉO

FIL ROUGE

16H05 | ROUE DE LA FORTUNE 

ASSOCIATION

16H15 > DÉMONSTRATION DE GRS

ASSOCIATION

17H15 > DANSES TAHITIENNES ADULTE & ENFANTS  
• DÉFILÉ DE COSTUME • INITIATION TAMURE

ANIMATION

DE 18H À 19H > QUIZZ MUSICAL  
• BLIND TEST MUSICAL EN ÉQUIPE OUVERT À TOUS !

19H00 OUVERTURE DE LA RESTAURATION

CONCERT

DE 19H À 20H30 > COMPOSITE  
• 1H30 DE MUSIQUE DISCO FUNK REVISITÉE

SPECTACLE

DE 21H À 23H > REPAS SPECTACLE  
• LA COMPAGNIE DIDIER TAFFLÉ NOUS  
EMMÈNERA SUR LE « BOULEVARD DES TUBES »

23H30 > FEU D'ARTIFICE

## DIMANCHE 26 JUIN

9H > DÉGUSTATION DE TRIPES

11H30 > VIN D'HONNEUR

OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ SUIVI D'UN

SPECTACLE

SPECTACLE DE FAUCONNERIE [45MN]

RESTAURATION

À PARTIR DE 12H30 > PIQUE-NIQUE DANS LE BOIS

14H15 > OUVERTURE DES STANDS

ANIMATION

DE 14H30 À 17H >  
ANIMATION COMITÉ DES FÊTES

DANSE

DE 15H À 16H > SPECTACLE ADGS

FIL ROUGE

16H15 | ROUE DE LA FORTUNE 

SPECTACLE

DE 16H30 À 17H15 >  
SPECTACLE DE FAUCONNERIE [45MN]

ASSOCIATION

17H30 > DANSES TAHITIENNES ADULTES  
ET INITIATION TAMURE

CONCERT

DE 18H À 19H > MUSIQUE EN PLAINE  
• CONCERT PROPOSÉ PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE



19H00 OUVERTURE DE LA RESTAURATION

CONCERTS

À PARTIR DE 19H30

> SOIRÉE CONCERTS

ROBERT LENOIR & FRIENDS

• BLUES, SOUL & ROCK'N ROLL

U2 • PROJECT

French TRIBUTE

Solidarité aux réfugiés Ukrainiens

# Un logement entièrement rénové...



**Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, des millions d'Ukrainiens quittent leur pays afin d'échapper aux bombardements et aux horreurs quotidiennes. Les services de l'État se mobilisent afin d'accueillir les réfugiés ukrainiens dans les meilleures conditions, en coordination avec les collectivités locales.**

Le travail de coordination des différents acteurs du logement et de l'hébergement est assuré par le préfet de département. La commune de Soliers s'est portée volontaire et s'est mobilisée pour accueillir et soutenir, participer à son échelle à l'accueil de ce peuple en souffrance.

Début avril, un logement de la commune, occupé par une orthophoniste qui utilisait uniquement le rez-de-chaussée, s'est libéré.

La municipalité a donc décidé de le réserver à l'accueil d'une famille Ukrainienne. Mais cette petite maison n'était pas équipée pour vivre au quotidien avec le confort nécessaire, en effet, pas de salle de bain, ni d'eau chaude, pas de cuisine utilisable, impossible également dans l'état d'utiliser un lave-linge, etc. Au rez-de-chaussée, côté cuisine, le changement de l'évier en prévoyant les arrivées et évacuation d'eau pour le lave-linge, l'installation d'un plan de travail, la rénovation du réseau électrique afin

d'équiper la cuisine d'un four et plaque de cuisson, la mise en peinture, ont été les actions principales...

L'étage a été entièrement rénové (sol,



peinture, création d'une salle de bain, installation d'un ballon d'eau chaude...). Pour permettre le plus rapidement possible l'arrivée d'une famille, différents travaux donc, étaient nécessaires.

Ce projet est devenu une priorité et nous avons sollicité nos agents des services techniques pour réaliser la totalité des travaux. Je tiens sincèrement à les remercier pour leur implication et leur motivation non dissimulée de mener à bien et le plus rapidement possible cette rénovation.

Il a fallu ensuite équiper ce logement initialement vide pour qu'il soit habitable de suite (literie, gros et petits électroménagers, meubles, vaisselle etc).

Nous avons prévenu le 5 mai la préfecture que le logement était opérationnel, 2 femmes et 2 enfants de 8 et 13 ans sont ensuite arrivés le 9 mai. Nous leur avons réservé le meilleur accueil et espérons que ces investissements humains et financiers leur apportent un sentiment de sécurité et de sérénité.

**Thierry LE BECQ**  
Maire-adjoint en charge des travaux  
et du patrimoine

## Au mois de mai, faites de l'environnement une priorité !

Samedi 14 mai 2022, l'Espace Citoyen a participé à la 1<sup>ère</sup> édition de la « Journée Eco-Solaire » au Bois de l'An 2000.

Le Collectif Habitants et quelques bénévoles se sont investis sur cette journée autour du recyclage en proposant diverses animations.



Collecte de déchets  
Mission « Soliers Propre 3 »



Atelier cabane à oiseaux  
avec le CMJ



Atelier cosmétique & bricolage  
en matériaux recyclés



Concours de  
« Super Héros Recyclé ».

Un grand merci aux bénévoles (Chantal, Dominique, Christelle, Martine, Brigitte, Maryvonne, Luc, Renan et Thierry) pour leur investissement sur cette journée. Belle réussite ! Merci également à tous les participants.

Le projet, « une 2<sup>ème</sup> vie pour vos lunettes » est encore ouvert aux Solariens ! Possibilité de déposer vos anciennes lunettes (optiques ou solaires en bon état et sans étui) à l'Espace Citoyen aux horaires d'ouverture jusqu'au 15 juin 2022 (en partenariat avec Optic 2000).

### À vos agendas !

Jusqu'à fin juin les ateliers des bénévoles sont gratuits et ouverts à tous les Solariens.

- Atelier couture, les jeudis de 9h30 à 11h30 à la Salle des Anciens : 16/06 et 30/06
- Atelier Tricot-Crochet, les mardis de 14h à 17h à l'Espace Citoyen : 14/06 et 28/06
- Atelier Scrabble, les lundis de 14h à 17h à l'Espace Citoyen : 13/06 et 27/06
- Balade Relax, le mercredi 15/06 de 14h30 à 16h00 rdv à l'Espace Citoyen

Retrouvez prochainement le programme des vacances d'été dans vos boîtes aux lettres, Facebook, site Internet de Soliers et Citykomi. On vous attend ...

### Les horaires : Périodes Scolaires

Lundi :  
9h00 à 11h30

Mercredi :  
9h00 à 12h00  
& 14h00 à 19h00

Vendredi :  
14h15 à 16h00

1<sup>er</sup> samedi du mois :  
9h00 à 12h00

Pour des informations complémentaires, contactez Elodie, l'animatrice référente de l'Espace Citoyen (Espace de Vie Sociale de Soliers) au 06 23 91 46 42 / [espacecitoyen@soliers.fr](mailto:espacecitoyen@soliers.fr)  
Informations ESPACE CITOYEN : [www.soliers.fr/espacecitoyen](http://www.soliers.fr/espacecitoyen)  
ou Facebook : EspaceCitoyen

## La Fête de l'Europe, de la Diversité et du Partage

Mercredi 11 mai dernier avait lieu une journée inter centre festive et conviviale à l'occasion de la Fête de l'Europe, en commun avec les Centres de Loisirs de Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Ifs, Mondeville et bien évidemment Soliers.

181 enfants, dont 27 de Soliers, se sont retrouvés à la forêt d'Ifs pour célébrer ensemble la diversité et l'Europe par le biais de nombreux jeux et activités, sous un soleil radieux.



À la fin de la journée, grâce à leurs efforts conjoints, les enfants ont réussi à rassembler les valeurs de l'Europe et ainsi débloquer les fameuses étoiles du drapeau européen.

Merci à tous pour cette belle journée !



## Vacances d'été

Début des inscriptions lundi 6 juin.

L'été approche à grands pas et avec lui, les vacances au Centre de Loisirs ! Cet été, les enfants se transformeront en Explorateurs Inter-Planétaires pour venir au secours de notre Terre bien-aimée : **écologie et citoyenneté** seront au cœur de nos actions. Et comme d'habitude des activités et sorties variées seront proposées au cours de ces deux mois d'été.

**Des camps** seront également proposés aux enfants sur le mois de juillet. L'occasion pour eux de vivre des expériences différentes et uniques.

### Camp Nature 4-6 ans :

3 jours, 2 nuits à la ferme d'Escures à Saint-Jean-le-Blanc (14).  
Nuits en gîte, soins aux animaux et ateliers autour de la transformation du lait.

### Camp Ferme 6-8 ans :

5 jours, 4 nuits à la ferme d'Escures à Saint-Jean-le-Blanc (14).  
Nuits en gîte, soins aux animaux, fabrication de pain, découvertes naturelles et ateliers autour de la transformation du lait.

### Camp Nature 8-11 ans :

5 jours, 4 nuits au camping Port'Land à Port-en-Bessin (14).  
Nuits en tente, 3 séances de char à voile, activités bord de mer.

**Clément DEFENOILLERE** – Directeur des accueils de loisirs  
Centre de Loisirs, 10 rue des écoles  
02 31 39 63 79 / 06 34 15 32 83  
[enfance@soliers.fr](mailto:enfance@soliers.fr)



## Week-end porte ouverte au Local pour les jeunes de 11 à 17 ans et leurs parents

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 18h à 20h :**

« Être parent d'un adolescent aujourd'hui » Soirée d'informations et d'échanges autour de l'adolescence à destination des parents, en présence d'un psychologue de la Maison des Adolescents de Caen.

**Samedi 2 juillet, de 14h à 18h :**

Rencontre avec l'Animateur Jeunesse à destination des jeunes et des parents. Jeux, Exposition photos, Programmation de l'été, etc...

**Samedi 2 juillet, à partir de 19h :**

Soirée Barbecue avec les jeunes et les parents.

Participation gratuite - Venez nombreux

Informations auprès de Smail : 02 31 15 68 68 / 06 10 36 86 88



R.E.A.A.P.  
du Calvados



Maison des  
Adolescents  
du Calvados

### Été 2022

Les vacances d'été à l'Espace Jeunes sont toujours pleines de sorties et d'activités, mais surtout de rencontres, de partage et d'amitiés.

Le programme est en cours d'élaboration et sera disponible aux alentours du 13 juin.

Quelques propositions à compléter :

#### Sorties :

Bayeux Aventure, Zoo de Cerza, Festyland, Accrobranche, ...

#### Activités physiques :

Ultimate, Tchouckball, Course d'orientation, ...

#### Activités manuelles :

Création de jeux de société, Customisation de tabliers, Cuisine, ...

#### Soirées :

VTEP, Loup Garou, Barbecue, Cinema/Pizza Among Us, ...

Rendez-vous chaque mercredi de juin pour préparer tes vacances et proposer tes idées.

## Camps d'été 2022

Inscriptions ouvertes, places limitées

### Bord de Mer

11/14 ans

Séjour loisirs

à Oléron

du 11 au 16 juillet

16  
places



### Raid Aventure

15/17 ans

Séjour multi sports

à Cabourg

du 11 au 15 juillet

9  
places



**FLORIAN**

Centre E.S.P.A.C.E.S.  
10 Rue des écoles 14540 Soliers  
02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27  
jeunesse@soliers.fr  
EspaceJeunesSoliers



## A VOS AGENDAS !

Les prochains rendez-vous de la bibliothèque :

### AU MOIS DE JUIN



La bibliothèque sera **fermée exceptionnellement** les jours suivants :

- **lundi 13 juin**
- **mercredi 15 juin de 14h à 18h**
- **vendredi 17 juin.**



**Samedi 18 juin : Le temps d'une histoire.** Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans .  
De 10h30 à 11h, à la bibliothèque.



**Mercredi 22 et samedi 25 juin : Braderie de la bibliothèque.** Vente des documents "désherbés" de la bibliothèque.

### AU MOIS DE JUILLET



**Samedi 2 juillet : L'atelier du samedi à la bibli' !**  
Venez participer à un atelier créatif à la bibliothèque, pour petits et grands.  
**A partir de 10h30**



**Mercredi 6 juillet : Bébés Lecteurs.** Lecture de contes pour les enfants de 0 à 3 ans.  
De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h, à la bibliothèque.

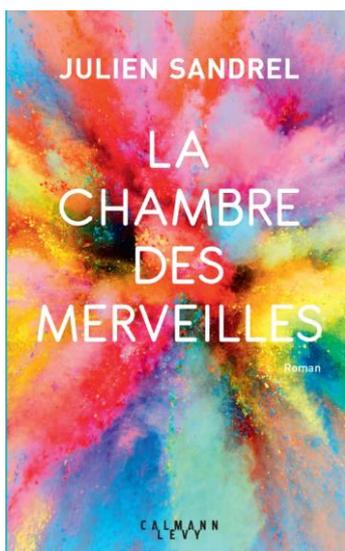


**Samedi 9 juillet : Après-midi jeux.**  
Seul ou en groupe, entre amis ou en famille, venez découvrir les jeux de société disponibles à la bibliothèque !  
**De 14h30 à 17h, salle des Anciens.**

Les animations sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous.**

Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque : [bibliotheque@soliers.fr](mailto:bibliotheque@soliers.fr) / 02 31 23 14 80.

## Les recommandations des bénévoles :



**Pierrette vous recommande : *La Chambre des merveilles* de Julien Sandrel.**

Thelma est désespérée. Son fils Louis, âgé de 12 ans, vient d'être percuté de plein-fouet par un camion. Toute sa vie vient de basculer en quelques secondes dans l'horreur.

En rentrant de l'hôpital, Thelma trouve un carnet sous le matelas de son fils. Il y a dressé la liste de toutes les expériences qu'il aimerait vivre au cours de sa vie.

Thelma prend alors une décision : celle de les accomplir à sa place. Si Louis entend ses aventures, peut-être que cela l'aidera à revenir.

Ce roman qui aurait pu être d'une tristesse déchirante se transforme en un roman exaltant.

*La Chambre des merveilles* est disponible en format gros caractères\* à la bibliothèque.

\* la taille du texte est plus grande que dans les éditions ordinaires afin d'être plus lisible et accessible au plus grand nombre.

# Braderie de la Bibliothèque de Soliers

**Notre bibliothèque a besoin de place !**

Comme tous les ans, la bibliothèque fait le tri dans ses étagères et donne une seconde vie aux livres "désherbés" en organisant une braderie.

L'intégralité des recettes des ventes sera reversée à une association.

**TOME 6**

Mercredi : Bibliothèque  
Samedi : sur la St-Jean



Romans adultes  
& jeunesse  
DOCUMENTAIRES  
Albums  
MAGAZINES



**MERCREDI 22 JUIN 2022** • 9h30-12h & 14h-17h30

**SAMEDI 25 JUIN 2022** • 10h30-12h30 & 14h-17h30

Paiement par chèque ou espèces uniquement

Recettes entièrement reversées au profit d'une Association





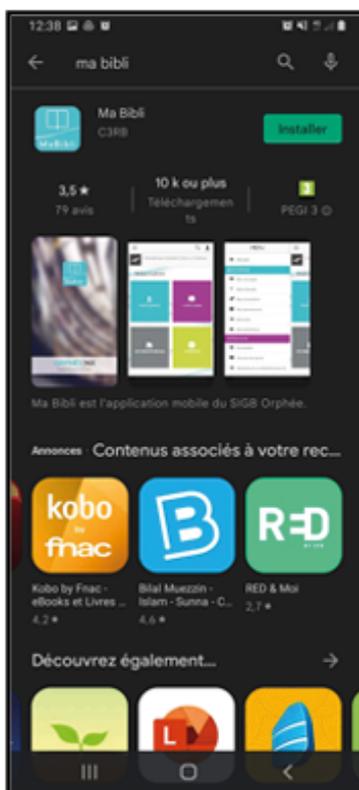
Android



iOS

L'application **Ma Bibli®** vous permet d'accéder à votre compte lecteur et de recevoir les notifications liées à vos activités (prêts, réservations, abonnements...). Cette application gratuite permet de rechercher dans un catalogue de plus de 1 million de références disponibles dans vos bibliothèques.

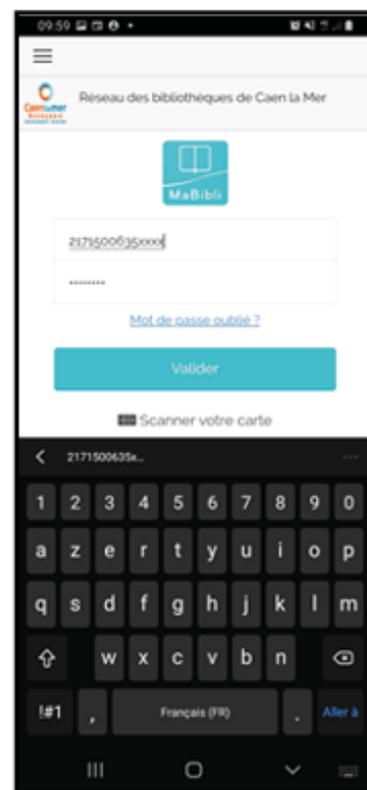
**1. Téléchargez**  
depuis votre smartphone



**2. Choisissez**  
Réseau des bibliothèques  
de Caen la mer



**3. Connectez-vous**  
avec vos identifiants  
habituels



Authie, Bénouville, Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Bretteville-sur-Odon, Caen, Cairon, Colleville-Montgomery, Colombelles, Cormelles-le-Royal, Epron, Fleury-sur-Orne, Giberville, Hermanville-sur-mer, Hérouville- Saint-Clair, Ifs, Mathieu, Mondeville, Mouen, Ouistreham, Rots, Saint-André-sur-Orne, Soliers, Thaon, Thue et Mue, Tourville-sur-Odon, Verson

### AGENCE MOBILE TWISTO

Afin de faciliter les démarches administratives pour la rentrée scolaire, l'Agence Mobile Twisto sera présente sur la **place de la Mairie**.

**Jeudi 11 août 2022**  
de 13h00 à 19h00

### État Civil

#### DÉCÈS :

**22/05/2022**  
M. PRUNAUT Michel

**Nos sincères condoléances à la famille**

#### MARIAGE :

**21/05/2022**  
Nicolas PONCIN & Floriane TIREL

**Nos félicitations aux nouveaux époux**

### PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour  
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle

Prochaine permanence :

**Jeudi 23 juin de 9h à 12h**

Sur inscription auprès de Sandra Hamel  
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

### INFOS MAIRIE

#### PERMANENCE :

La Mairie sera ouverte le :  
**Samedi 11 juin 2022**  
de 10h à 12h

**Permanence réservée uniquement pour :**

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

#### HORAIRES

#### Périodes de vacances scolaires :

Fermée le mercredi et le samedi

Lundi : 13h45 à 17h15  
Mardi, Jeudi et Vendredi :  
9h00 à 12h15

#### Périodes scolaires :

Fermée le mercredi

Lundi : 13h45 à 17h15  
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :  
9h00 à 12h15

## INSCRIPTION ÉCOLE PRIMAIRE maternelle et élémentaire

### Inscription en petite section ou nouvel arrivant

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2019 pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2022/2023.

Il faudra tout d'abord effectuer une inscription administrative en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.  
*Éventuellement l'attestation d'assurance.*

## COLLÈGE

### Inscription en 6<sup>ème</sup>

Le collège de secteur est le collège « Léopold Sédar Senghor » à Ifs.

Les dossiers d'inscription ont été remis directement aux familles par l'école de Soliers au mois de mai. La restitution des dossiers se fera au secrétariat du collège (*contrôle sur place du contenu et des pièces*) aux dates qui seront précisées dans le dossier. La liste des documents demandés sera également intégrée au dossier.

Le collège offre la possibilité aux familles et élèves d'acheter leurs fournitures via un achat groupé à des prix avantageux, tout en conservant une grande qualité des produits. Les fournitures sont remises fin août dans des colis personnalisés au collège.

Une réunion sera proposée également aux familles, fin août.

Une visite virtuelle sous forme d'escape game est possible sur le site internet du collège.

Collège Léopold Sédar Senghor  
8 rue du Roussillon - 14123 IFS

☎ 02 31 78 96 96

✉ [ce.0142271t@ac-caen.fr](mailto:ce.0142271t@ac-caen.fr)

[www.college-senghor.etab.ac-caen.fr](http://www.college-senghor.etab.ac-caen.fr)

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les **12 et 19 juin** prochains auront lieu les élections législatives.

### 2 bureaux de vote :

Les deux bureaux de votes se tiendront à la **Salle Polyvalente**, de 8h00 à 18h00.

Le jour du vote **il est obligatoire** de présenter une **pièce d'identité avec photographie**, de respecter les **gestes barrières** et d'apporter **votre stylo** (le port du masque n'est pas obligatoire).

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou serez absent pour les élections ?

Rendez-vous sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)



## QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

### 1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines. Hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

### 2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille-haie, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal. Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

### 3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (voiries, trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être tenus en laisse par leur maître. Les déjections doivent bien évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être déclarés en Mairie.

La détention d'un chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME SUR LA COMMUNE

Vous souhaitez améliorer votre environnement, votre cadre de vie par quelques aménagements sur votre habitation ou votre propriété ?

N'oubliez pas qu'un **Plan Local d'Urbanisme** est en vigueur sur notre commune. Il définit les aspects réglementaires dans le domaine de l'Urbanisme.

Il convient donc de l'appliquer pour éviter les conflits de voisinage et permettre à tous de vivre en parfaite harmonie sur un territoire qui est le vôtre et qui nécessite donc d'en respecter l'environnement.

### Quelques conseils utiles avant d'engager tous travaux :

Pour des travaux légers, une **déclaration préalable** est nécessaire.

C'est la nature et l'importance de votre projet qui détermine le type de formalité auquel il doit être soumis et le formulaire que vous devez utiliser.

- Le formulaire de demande de **permis de construire** doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante créant une surface supérieure à 40 m<sup>2</sup> si l'extension est contigüe à l'habitation et 20m<sup>2</sup> si la construction n'est pas attenante au bâtiment (véranda, annexes, combles...)
- Le formulaire de **déclaration préalable** doit être utilisé pour déclarer des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis (clôtures, mur, peinture ou ravalement de façades (si changement de couleur), création porte ou fenêtre, changement de volets et de manière générale tout ce qui tend à modifier la façade de votre maison)

Le service Urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dispose de l'ensemble des formulaires qu'il vous invite à venir retirer en cas de travaux ou d'aménagement.

Vous pouvez retrouver le Plan Local d'Urbanisme complet sur [www.soliers.fr/urbanisme/](http://www.soliers.fr/urbanisme/)

## COLLECTES ÉPHÉMÈRES DES DEEE ET DEA

DU 12 MARS 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2022

*De mars à septembre, profitez de 20 collectes exceptionnelles des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et DEA (Déchets d'Équipements d'Ameublement) pour vous délester de vos vieux appareils électriques et meubles.*

En complément de l'accueil toute l'année dans les déchèteries, Caen la mer propose un service de proximité à ses habitants avec les collectes éphémères. Cette année, 20 communes de la Communauté urbaine ont souhaité accueillir cet événement. **Ces collectes sont ouvertes à tous les habitants de Caen la mer.**

La coop 5 pour cent est de nouveau partenaire de l'évènement, assurant ainsi la **valorisation des déchets** collectés par le **recyclage** ou encore le **réemploi**. Les collectes éphémères, à l'instar des points de vente (qui reprennent les anciens appareils électriques à l'occasion d'un nouvel achat) ou les dépôts en déchèteries, demeurent les meilleures façons de valoriser au mieux ces déchets.

### PRENEZ DATE !

- EPRON : samedi 11 juin de 9h à 12h30 - Esplanade des Libérateurs.
- COLLEVILLE-MONTGOMERY : samedi 18 juin de 9h à 12h30 - parking de la Mairie.
- St-MANVIEU-NORREY : samedi 25 juin de 9h à 12h30 - Stade de foot, rue Nouvelle.
- THAON : samedi 3 septembre de 9h à 12h30 - parking Salle des fêtes.
- CHEUX : samedi 10 septembre de 9h à 12h30 - atelier technique municipal
- LE CASTELET : samedi 17 septembre de 9h à 12h30 - place des palabres (Mairie de Garcelles).
- SANNERVILLE : samedi 24 septembre de 9h à 12h30 - place de la Mairie

### BON A SAVOIR !

#### Quels déchets sont collectés ?

- **Les DEEE** sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc.).
- **Les DEA** sont les déchets d'équipements d'ameublement (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc.).





COMITÉ DE JUMELAGE

*29<sup>ème</sup> foire aux greniers*

***DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022***

**DANS LA ZONE ARTISANALE DE SOLIERS**

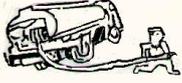
**TARIF : 4€ le mètre linéaire**

**Inscriptions**

**07.81.66.67.10 ou 02.31.23.14.15**

**[jumelagesolarien@orange.fr](mailto:jumelagesolarien@orange.fr)**

***Restauration sur place : Café, croissants,  
buvette, sandwiches, saucisses, frites ...***



## Livraison de Fuel

Mercredi 6 juillet

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA  
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER  
☎ : 02. 31.23.10.40.

## Trouvé

- ✓ Un doudou trouvé au Bois de l'An 2000, après le carnaval.

Si cela vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

## Recherche

- ✓ Personne intéressée pour effectuer des remplacements midi et soir sur les temps périscolaires (cantine et garderie) surveillance et aide aux devoirs des enfants de 3 à 11 ans.

Contacts : 02.31.15.68.68 ou [s.chadli@soliers.fr](mailto:s.chadli@soliers.fr)

- ✓ Retraitée cherche location F2 rez-de-chaussée ou 1<sup>er</sup> étage avec ascenseur. 570 € / mois maximum, secteur Soliers-Bourguébus-Grentheville-Mondeville

Contact : 02.31.95.20.36

- ✓ Recherche endroit sec et propre pour stocker des caisses de rangement en plastique. Box, garage ou autre d'un minimum de 4 m<sup>2</sup>, pour une durée indéterminée. Sur Soliers ou alentours, à étudier selon l'offre.

Contact : Mme Marry 06.30.02.38.28.

## Horaires d'ouverture

### Mairie



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mardi matin et mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

**Tél. : 02 31 15 68 68**

Mail : [mairie@soliers.fr](mailto:mairie@soliers.fr)

### Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

**Tél. : 02 31 39 63 79**

Mail : [enfance@soliers.fr](mailto:enfance@soliers.fr)

### Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h

Mardi > 16h-18h

Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h

Vendredi > 14h-19h

Samedi > 10h30-12h30

**Tél. : 02 31 23 14 80**

Mail : [bibliotheque@soliers.fr](mailto:bibliotheque@soliers.fr)

### Agence postale



Ouverture au public\*

Fermée le mercredi

Lundi > 13h45 à 17h15

Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi

> 9h00 à 12h15

(Fermée les Samedis des vacances)

**Tél. : 02 31 39 27 43**

\* voir infos générales pour fermetures exceptionnelles



Aide aux familles et aux personnes âgées  
10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

**Tél : 02 31 39 05 35**



Soins Infirmiers À Domicile  
Place de la Mairie BOURGUEBUS  
Mme Candelma & M. Jeanne

**Tél : 02 31 23 15 90**

### Services Médicaux

Infirmier :

**M. LECOUTURIER :**

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

**Dr BELIN**

Tél : 02 31 23 13 24

### Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h à 18h00

### Assistante Sociale

Centre médico-social de

**Bourguébus :**

Tél. 02 31 23 11 95

Centre médico-social de

**Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

### Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaine permanence :

**Mardis 7 & 21 juin**

Pour prendre RDV,  
ou pour toute information :

**Tél : 02 31 15 31 95**

### Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Octobre  
8h30 à 20h15

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 Février  
9h à 17h

## Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



### HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

**Zone d'Activités :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

**Place St-Vigor :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

**Zone d'Activités & Place St-Vigor :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

### COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

#### JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

##### Bacs Gris

Samedi 11 & vendredis 17 et 24 juin  
Vendredis 1 et 8, samedi 16,  
vendredis 22 & 29 juillet

#### JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

##### Bacs Jaunes

Lundis 13 & 27 juin  
Lundis 11 & 25 juillet

#### Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

## Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

### Juin-Juillet 2022

Vendredi 3 juin	Vendredi 1 <sup>er</sup> juillet
Mardi 7 juin	Mardi 5 juillet
Vendredi 10 juin	Vendredi 8 juillet
Mardi 14 juin	Mardi 12 juillet
Vendredi 17 juin	Vendredi 15 juillet
Mardi 21 juin	Mardi 19 juillet
Vendredi 24 juin	Vendredi 22 juillet
Mardi 28 juin	Mardi 26 juillet
	Vendredi 29 juillet

## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

## LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



### LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

#### Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • Infos : 02 31 15 68 68

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

## Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers  
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

### Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

en qualité de : (1) \_\_\_\_\_

#### Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : \_\_\_\_\_

Nom, prénom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

adresse, téléphone : \_\_\_\_\_

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

adresse, téléphone : \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...